INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 5 mai 2014, 19h30, à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

M. Kim Bégin-Cossette	Conseiller	siège no 1
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon. Assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale et Mme Darquise Bélanger secrétaire trésorière.

Absent Mme Lucie Bélanger Conseillère siège no 2

Présence de 4 citoyens.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 1e avril 2014 et du 14 avril 2014
4. Dépenses
   - 4.1 États financiers (jan.fév.mars)
5. **Correspondances**
   - 5.1 Rogers Communications
   - 5.2 Fermeture du pont à Gallichan Détour entretien par le MTQ
   - 5.3 Bacs chemin des Mésanges
   - 5.4 Offre de service Déneigement P.M.N.
6. Période de questions
7. **Comptabilité & employés**
   - 7.1 Transfert argent compte cimetière au compte de la municipalité
   - 7.2 Code d'éthique pour Mme Lucie Bélanger le 26 avril 2014 de 9h à 16h au club de l'âge d'or à Macamic (déplacement et coût de la formation)
   - 7.3 Télébec renouvellement du contrat se termine le 12 juin 2014.
   - 7.4 Abonnement au CREAT 50$
   - 7.5 Abonnement Conseil du patrimoine religieux du Québec
   - 7.6 Autorisation signature D.G nouveaux frais services Desjardins
   - 7.7 Promotion Immobilière
   - 7.8 Nommer pro-maire et substitut
   - 7.9 Loisirs aide pour trouver des nouveaux administrateurs
   - 7.10 Normes du travail versus dépôt d'une plainte aux petites créances
   - 7.11 Début travail employé journalier
   - 7.12 Calcium liquide accepter une soumission
   - 7.13 Incendie service 911 premier répondant résolution
   - 7.14 Avis de motion pour incendie sur bord des routes de Rapide-Danseur
8. **Lots**
   - 8.1 Appui par résolution pour des projets de mise en forme et drainage (Groupement Forestier Coopératif Abitibi)
   - 8.2 Signature Programme Volet II (Groupement Forestier Coopératif Abitibi)
   - 8.3 Signature Fonds de Mise en Valeur (Groupement Forestier Coopératif Abitibi)
   - 8.4 Demande d'appui pour plantation de bouleau blanc
   - 8.5 Pénalité lot 21 rang 9 Duparquet
9. **Chemins**
   - 9.1 Chemin Des Merles (informations avocat)
   - 9.2 Demande de subvention 2014 François Gendron
   - 9.3 Chemin privé collectif envoi média-poste aide entretien
10. **Divers**
    - 10.1 Fête des voisins autoriser un budget
    - 10.2 Équipe de ménage
    - 10.3 Demande de remboursement de taxes de vidange chemin Daiguisier
    - 10.4 Année de grâce 2014 pour paiement des taxes en retard sans intérêt si non vente pour taxe.
    - 10.5 Remboursement pour capture de castors (20 à 30$ chaque)
11. **Varia**
12. **Dates prochaines réunion**
13. **Période de questions**
14. **Fermeture de la séance**

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2014-05-126
No de résolution ou annotation

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. **Lecture et adoption des procès-verbaux du 1 avril et14 avril (extraordinaire) 2014**

2014-05-127

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 1e avril 2014 soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

2014-05-128

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 avril 2014 soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ.

4. **DÉPENSES**

2014-05-129

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, en date du 5 mai 2014 et pour la période du 1er au 30 avril 2014, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	6 625.66$,
la rémunération des élus :	1 630.47$,
les dépenses faites par paiements préautorisés :	1 030.74$,
les dépenses payées dans le mois	9 534.99$
les dépenses d'avril à payer en mai	10 248.21$

le tout représentant un total de 29 070.07$ la directrice générale/secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionné.

ADOPTÉ.

4.1 **États financiers**

Remis aux élus

5. **CORRESPONDANCE**

5.1 **Rogers Communications**

La conclusion de la période de consultation publique auprès des citoyens et des entreprises de la Municipalité de Rapide-Danseur pour l'implantation d'un système d'antennes de télécommunication s'est avérée positive car aucun commentaire n'a été reçu des citoyens

5.2 **Fermeture du pont à Gallichan Détour entretien par le MTQ**

ATTENDU QUE le pont de Gallichan sera fermé sur une période d'environ treize (13) mois;

ATTENDU QUE le MTQ a demandé à la municipalité de Rapide-Danseur d'entretenir le chemin du Détour ainsi que le chemin de la Rivière Ouest de la municipalité de Gallichan durant la période de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-130 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE notre journalier fasse le grattage et l'entretien de la chaussée du rang du Détour ainsi que le chemin de la Rivière Ouest de la municipalité de Gallichan durant la période de ces travaux;

QUE le devis des travaux ainsi que le rapport hebdomadaire soit accepté par la municipalité tel que présenté par le MTQ;

ADOPTÉ.

5.3 **Bacs chemin des Mésanges**

ATTENDU QUE l'endroit désigné pour les bacs de vidanges du chemin des Mésanges doit être modifié;

ATTENDU QUE l'endroit actuel n'est plus autorisé par le propriétaire concerné;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-131 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QU' une lettre soit envoyée aux résidents du chemin des Mésanges leur mentionnant que les bacs devront être apporté dorénavant sur le bord de la route 388;

ADOPTÉ.

5.4 **Offre de service Déneigement P.M.N.**

Entrepreneur offrant ses services dans différents domaine; déneigement, balais mécanique et tonte des bords de chemins.

6. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

7. COMPTABILITÉ & EMPLOYÉS

7.1 **Transfert argent compte cimetière au compte de la municipalité**

ATTENDU QUE des dépenses ont été effectuées au compte de la municipalité pour le cimetière ;

ATTENDU QUE ces dépenses auraient dû être payé par le compte du cimetière;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-132 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le montant de 1 427.67$ soit transféré du compte du cimetière au compte de la municipalité;

QUE la directrice Mme Lucie Gravel soit autorisée à transférer ces montants;

ADOPTÉ.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

7.2 **Code d'éthique pour Mme Lucie Bélanger**

ATTENDU QUE Mme Lucie Bélanger n'a pu être présente lors de la formation sur le code d'éthique à Roquemaure;

ATTENDU QUE cette formation est obligatoire;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-133 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les frais de déplacement ainsi que les frais de formation sur le code d'éthique au coût de 316.18$ soient déboursés par la municipalité;

ADOPTÉ.

7.3 **Télébec renouvellement du contrat Centrex**

ATTENDU QUE les contrats Centrex pour le bureau municipal et pour le site historique sont à renouveller;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-134 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les contrats Centrex soient renouvellés pour le bureau municipal et le site historique;

ADOPTÉ.

7.4 **Abonnement au CREAT**

2014-05-135 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le renouvellement de l'abonnement avec le CRÉAT soit fait au coût de 50.00$;

ADOPTÉ.

7.5 **Abonnement Conseil du patrimoine religieux du Québec**

2014-05-136 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le renouvellement de l'abonnement avec le conseil du patrimoine religieux du Québec soit fait au coût de **100.00$;**

ADOPTÉ.

7.6 **Autorisation signature D.G. nouveau frais services Desjardins**

ATTENDU QUE Desjardins nous a fait parvenir une nouvelle convention pour entente de services entre les deux parties;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-137 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la directrice générale Mme Lucie Gravel et le maire M. Alain Gagnon soient autorisé à signer cette entente;

ADOPTÉ.

7.7 **Promotion Immobilière**

ATTENDU QUE la municipalité offre à ses résidents le programme "Repeuplons Rapide-Danseur";

ATTENDU QUE plusieurs constructions n'ont pas reçu la subvention de ce programme;

ATTENDU QUE ce programme offre un montant de 750.00$ pour ceux qui ont fait l'acquisition d'un lot épars et se sont construit une maison neuve, un montant de 500.00$ pour une construction neuve ou de l'achat d'une nouvelle résidence et un montant de 250.00$ dans le cas d'une rénovation résidentielle de 20.000$ et plus;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-138 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE cette subvention soit versée aux propriétaires concernés;

ADOPTÉ.

7.8 **Nommer pro-maire et substitut**

ATTENDU QUE nous devons nommer un pro-maire ainsi qu'un substitut au maire pour remplacer M. Alain Gagnon lors d'absences de celui-ci;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-139 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal nomme M. Donald Dubé pro-maire de la municipalité ainsi que substitut du maire M. Alain Gagnon afin d'assister, en l'absence du maire, au conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest (article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale);

QUE M. Donald Dubé soit pro-maire et substitut jusqu'au 31 décembre 2015;

ADOPTÉ.

7.9 **Loisirs aide pour trouver des nouveaux administrateurs**

À suivre.

7.10 **Normes du travail versus dépôt d'une plainte aux petites créances**

À suivre.

7.11 **Début travail employé journalier**

ATTENDU QUE certains travaux sont à faire à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-140 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE notre journalier M. Réal Cossette recommence à travailler à partir du 5 mai 2014 sur une base d'heure variable selon les travaux à exécuter;

ADOPTÉ.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

7.12 **Calcium liquide (Abat-poussière)**

ATTENDU QUE nous avons demandé deux soumissions pour du calcium liquide;

ATTENDU QUE la soumission de Marcel Baril Ltée était la plus basse;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-141 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la soumission de Marcel Baril Ltée soit acceptée pour 40 000 litres de calcium liquide soit pour un total de 13291.11$ incluant les taxes;

ADOPTÉ.

7.13 **Incendie service 911 premier répondant**

ATTENDU QUE le service incendie 911 appelle toujours Duparquet en premier;

ATTENDU QUE la municipalité se retrouve avec des frais supplémentaires en incendie;

ATTENDU QUE notre contrat d'incendie est avec la municipalité de Gallichan;

EN CONSÉQUENCE

2014-05-142 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' une résolution soit envoyé au 911 pour que ce soit Gallichan qui soit toujours le 1e répondant lors d'un appel;

ADOPTÉ.

7.14 **Avis Motion**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller M. Donald Dubé qu'un règlement soit adopté pour charger les résidents de l'extérieur qui ont besoin du service incendie sur notre territoire, ainsi que pour charger les frais encourus concernant les frais de dérangement pour les systèmes d'alarmes sur notre territoire. Le règlement sera adopté lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

8. **Lots**

8.1 **Appui projets de mise en forme et drainage**

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier–volet II;

ATTENDU QUE le Groupement forestier coopératif Abitibi désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé es : Chemin et drainage en forêt privée;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution 2014-05-143

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le projet présenté par le Groupement forestier coopératif Abitibi dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier–volet II;

ADOPTÉ.

8.2 **Signature Programme Volet II**

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier–volet II;

ATTENDU QUE le Groupement forestier coopératif Abitibi désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : Éclaircie pré-commerciale-regarnie de plantation, dégagement de plantation, élagage et mise en forme;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

2014-05-144

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents:

QU' le projet présenté par le Groupement forestier coopératif Abitibi dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier–volet II;

ADOPTÉ.

8.3 **Signature Fonds de Mise en Valeur**

Résolution déjà faite no. 2014-04-105

8.4 **Demande d'appui pour plantation de bouleau blanc**

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme de développement régional et forestier;

ATTENDU QUE M. Philippe Duval, technicien forestier désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : Acquisition de connaissances (guide sur la sylviculture du bouleau blanc);

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2014-05-145 ou annotation

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'appuyer le projet présenté par M. Philippe Duval, technicien forestier dans le cadre du Programme de développement régional et forestier;

ADOPTÉ.

8.5 **Pénalité lot 21 rang 9 Duparquet**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 21 rang 9 canton Duparquet a dépassé le terme inscrit dans son contrat de construction de résidence;

ATTENDU QUE des frais peuvent être chargés selon notre règlement;

EN CONSÉQUENCE
2014-05-146 IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE de charger des pénalités ou frais de retard de 200.00$ au propriétaire du lot 21 rang 9 canton Duparquet;

QUE un dernier délai supplémentaire jusqu'au 15 juin 2014 pour ce rendre conforme au plan déposé;

QUE si ce nouveau délai n'est pas respecté un évaluateur indépendant viendra évaluer les lieux dans la semaine suivant cette date et des mesures légales seront prises.

ADOPTÉ.

9. Chemins

9.1 **Chemin des Merles (informations avocat)**

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire faire effectuer une étude concernant le chemin des Merles;

ATTENDU QUE le conseil a besoin d'informations supplémentaires concernant notre territoire et son occupation;

EN CONSÉQUENCE
2014-04-147 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le Conseil municipal mandate la firme d'avocats CAIN LAMARRE CASGRAIN WELLS pour effectuer l'étude et l'analyse concernant notre territoire et son occupation;

ADOPTÉ.

9.2 **Subvention 2014 François Gendron**

ATTENDU QUE les demandes pour le programme d'amélioration du réseau routier doivent être envoyées au bureau de M. François Gendron sous peu;

ATTENDU QUE nous avons certains travaux à exécuter dans nos chemins qui pourraient profiter de cette subvention;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC. TRÉS

No de résolution 2014-04-148

EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Kim Bégin-Cossette et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QU' une demande à notre député M. François Gendron soit présenté pour des travaux sur notre réseau routier pour un montant de 20 000.00$ admissibles au programme d'amélioration du réseau routier;

ADOPTÉ.

9.3 **Chemin privé collectif envoi média-poste aide entretien**

ATTENDU QUE la municipalité a prévu un montant de quatre mille dollars dans son budget 2014 pour l'entretien des chemins privés collectifs;

ATTENDU QUE les demandes devront parvenir à la municipalité dans les meilleurs délais;

EN CONSÉQUENCE,
2014-04-149 IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QU' un médiat poste soit envoyé à l'ensemble des chemins privés collectifs pour leur faire savoir que le programme d'aide se poursuit;

ADOPTÉ.

10. Divers

10.1 **Fête des voisins autoriser un budget**

ATTENDU QUE le conseil municipal organise un BBQ dans la cadre de la Fête des voisins;

EN CONSÉQUENCE
2014-04-150 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

D'autoriser une dépense jusqu' à un maximum de 500.00$ pour l'organisation d'un BBQ dans le cadre de la Fête des voisins;

ADOPTÉ.

10.2 **Équipe de ménage**

ATTENDU QU' un avis avait été affiché pour une banque de noms pour nos besoins en ménage;

ATTENDU QUE deux personnes ont signifiées leur intérêt;

EN CONSÉQUENCE
2014-04-151 IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE les deux personnes qui ont donné leur nom pour faire le grand ménage à l'église soient contactées et vérifier leur intérêt à poursuivre;

ADOPTÉ.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)

10.3 **Demande de remboursement de taxes de vidange chemin Daiguisier**

ATTENDU QU' une demande pour remboursement de taxes de vidanges a été adressée à la municipalité concernant le chemin Daiguisier;

ATTENDU QUE la municipalité ne fait pas l'entretien durant l'hiver pour se rendre à ce chemin;

ATTENDU QUE le service n'est pas rendu à ces citoyens durant cette période;

EN CONSÉQUENCE,
2014-04-152 IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur autorise un remboursement de taxes de vidanges de 50% pour les années 2013-2014 aux résidents du chemin Daiguisier puisque le chemin n'est pas entretenu et que le service n'est pas rendu durant la période hivernale.

ADOPTÉ.

10.4 **Année de grâce 2014 pour paiement des taxes en retard**

ATTENDU QUE certains citoyens ont pris du retard dans le paiement de leurs taxes;

ATTENDU QUE le conseil municipal veut aider ces citoyens à se mettre à jour;

EN CONSÉQUENCE,
2014-04-153 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE la directrice générale soit autorisée à prendre entente avec ces citoyens et qu'une année de grâce leur soit donnée sans intérêt si l'entente est respectée;

ADOPTÉ.

10.5 **Remboursement pour capture de castors**

ATTENDU QUE nous avions demandé à M. Donald Gagnon de capturer les castors du lac Hébécourt;

ATTENDU QUE vingt (20) castors ont été capturés au coût de 30.00$ chacun;

EN CONSÉQUENCE,
2014-04-154 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à la majorité des conseillères et conseillers présents;

QUE le paiement de 600.00$ à M. Donald Gagnon pour la capture des castors au lac Hébécourt soit autorisé;

ADOPTÉ.

11. Varia

11.1 **Soumission et achat d'un tracteur a pelouse**

ATTENDU QUE le conseil municipal a décidé de faire l'achat d'un tracteur à pelouse;

EN CONSÉQUENCE
2014-04-155 IL EST PROPOSÉ par M. Kim Bégin-Cossette, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution ou annotation

QUE la directrice générale Mme Lucie Gravel demande des soumissions et que l'achat soit décidé selon le meilleur prix;

ADOPTÉ.

12 Dates prochaines réunion

-Lundi 12 mai séance de travail
-Lundi 26 mai séance de travail

13. Période de questions

Aucune question du public

14. Fermeture de la séance

2014-04-156

M. François Cloutier propose la levée de la séance. Il est 20h45. Accepté à l'unanimité.

Alain Gagnon, maire

Lucie Gravel D.G.

Formules Municipales No 5614-A-MST-O (FLA 780)